



Avis révisé d'audience par écrit

Le 26 avril 2018

Réf. 2018-H103

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience fondée sur des mémoires afin d'examiner une demande des Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) concernant le renouvellement, pour un an, de son permis de déclassement d'un établissement de recherche et d'essais nucléaires pour les Laboratoires de Whiteshell, situés à Pinawa (Manitoba).

Le permis actuel autorise les LNC à déclasser les Laboratoires de Whiteshell. Les LNC veulent renouveler leur permis pour un an, selon les mêmes modalités régissant leur permis actuel, afin d'avoir plus de temps pour dialoguer adéquatement avec les groupes autochtones, les membres du public et d'autres parties intéressées avant de présenter une demande de permis pour une période plus longue qui tiendra compte d'une approche différente pour le déclassement du réacteur WR-1.

En vertu de l'article 3 des *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire* (les Règles), la Commission a décidé de varier les Règles afin que le déroulement de cette audience soit le plus informel et le plus rapide possible, compte tenu des circonstances et de l'équité. La Commission va examiner les mémoires des LNC et du personnel de la CCSN, ainsi que les mémoires de membres du public. Une formation de la Commission délibérera par la suite et rendra une décision sur la demande des LNC.

En vertu de l'article 19 des Règles, les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission pour en arriver à sa décision sont invitées à présenter par écrit leurs commentaires sur la demande des LNC. Les demandes d'intervention doivent être envoyées au Secrétariat de la Commission au plus tard le **25 mai 2018**, au moyen du [formulaire de demande en ligne](#) ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. **Les demandes d'intervention doivent comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du demandeur

Tous les mémoires sont mis à la disposition du public sur le site Web de la CCSN ou sur demande auprès du Secrétariat. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Les mémoires des LNC et du personnel de la CCSN sont disponibles sur le site Web de la CCSN ou sur demande auprès du Secrétariat.

Lorsque la Commission aura délibéré et pris une décision dans ce dossier, un compte rendu de décision sera publié sur le [site Web de la CCSN](http://suretenucleaire.gc.ca), à suretenucleaire.gc.ca, et mis à la disposition du public sur demande.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Agente principale du tribunal, Secrétariat
Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046, succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5S9
Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284
Télec. : 613-995-5086
Courriel : cns.interventions.ccsn@canada.ca